



Congés Bonifiés : Nous ne sommes pas des touristes !

Le projet du gouvernement concernant les congés bonifiés des AGR est d'aboutir à empêcher la majeure partie des agents à renoncer à leurs congés.

Les directions et les pôles n'accorderont plus les 65 jours réglementaires mais une partie seulement pour nécessité de service si la possibilité de fractionnement est acquise. On sait bien aujourd'hui dans nos hôpitaux, les difficultés pour obtenir plus de 3 semaines de Congés Annuels consécutifs.

Si le fractionnement devient possible, il deviendra la norme obligatoire et les agents, ne pouvant partir tous les ans perdront le bénéfice du mois bonifié dans les 3 ans.

A part un célibataire sans enfant, qui peut partir plusieurs fois hors période scolaire, qui pourra fractionner ses voyages et se payer plusieurs billets ?

L'attribution d'un chèque voyage, destiné à acheter le ou les billets, risque de ne pas

suivre l'inflation et les familles qui partiront en haute période devront payer une partie de leurs billets.

Au débit, le prix sera aligné sur un billet « normal » mais avec l'inflation, ce prix du billet risque de ne plus couvrir les frais de voyage !

Il vaut beaucoup mieux, laisser l'administration régler intégralement la facture.

Le congé bonifié est l'application du principe de continuité territoriale. Les originaires des DOM n'ont pas à payer les dérèglementations du marché qui aboutissent toujours à faire payer les plus modestes.

La remise en cause du congé bonifié rejoint la longue liste des attaques de ce gouvernement contre les droits sociaux.

SUD santé et Solidaires appelle l'ensemble des AGR à la riposte !

Manifestation
Jeudi 29 novembre 2007
10 h
Place des Antilles Nation jusqu'à Bercy